

LA SÉCURISATION DES VILLAGES : UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE 10

SCHOCKVILLE : DES TRAVAUX POUR UNE RIVIÈRE PLUS LIBRE ! 16

© Palange Sophie

COMMUNE D'ATTERT

Au coeur de la vallée

Commune d'Attert-Gemeng Atert
www.attert.be

Face au défi climatique : solidarité, bienveillance et engagement local

Chères Attertoises, chers Attertois,

L'automne s'installe doucement dans nos villages, marquant la fin d'une saison estivale particulièrement riche en événements, mais aussi marquée par des conditions climatiques éprouvantes.

Solidarité et gratitude face aux épreuves climatiques

Cet été, nous avons une fois de plus pris la mesure du dérèglement climatique en cours. Les vagues de chaleur intense et la canicule ont mis à rude épreuve nos organismes, notre agriculture, notre environnement naturel ainsi que nos ressources en eau.

Face à ces épreuves, la solidarité de notre communauté a une nouvelle fois fait preuve de toute sa force. Je tiens à adresser un hommage chaleureux et appuyé à l'ensemble des services de secours — nos pompiers, nos secouristes et nos forces de l'ordre — qui ont œuvré sans relâche pour protéger nos populations, veiller sur les plus vulnérables et faire face aux risques d'incendie. Ma gratitude va également à toutes celles et ceux qui, dans l'ombre, ont pris des nouvelles de leurs voisins ou apporté une aide précieuse durant ces jours d'extrême chaleur.

Des moments de fête et de rassemblement

Malgré ces contraintes environnementales, cet été aura également été rythmé par de magnifiques moments de convivialité aux quatre coins de notre Vallée. Je remercie sincèrement les nombreux bénévoles, les différentes associations de nos villages et les services communaux qui se sont investis une fois de plus, pour faire vivre notre commune. Un bravo tout particulier pour le grand succès du Beau Vélo de RAVeL le 18 juillet dernier! Grâce à votre énergie et à votre accueil, notre belle Vallée de l'Attert a rayonné bien au-delà de nos frontières locales.

Faire évoluer nos comportements : une nécessité locale

Face à ce climat désormais profondément déréglé, le constat est clair : nous ne pouvons plus nous contenter d'observer. Si le défi est global, l'action doit impérativement s'enracinement dans notre quotidien. Nos comportements doivent évoluer localement. Gestion raisonnée de l'eau, préservation de notre biodiversité, mobilité douce, sobriété énergétique : chaque geste compte et contribue à renforcer la résilience de notre commune.

C'est dans cet esprit que la Commune poursuit ses engagements environnementaux, notamment à travers les travaux menés sur le ruisseau de Schockville dans le cadre de notre maillage vert et bleu. Ces aménagements visent à redonner à nos cours d'eau leur cours naturel, à favoriser la faune aquatique et à mieux faire face aux aléas climatiques futurs.

Sécurité et sérénité aux abords de nos écoles et dans nos villages

Enfin, avec le retour de l'automne et la rentrée scolaire bien entamée, la sécurité de nos enfants demeure une priorité absolue. La Commune déploie actuellement un plan de sécurisation renforcée aux abords de l'ensemble de nos établissements scolaires, matérialisé par de nouveaux marquages au sol dans nos villages et la pose de nouveaux panneaux de signalisation. À l'approche des zones scolaires et dans nos villages, redoublons de prudence, adaptons notre vitesse et restons attentifs aux autres !

Restons à l'écoute : votre avis et vos projets comptent

La dynamique de notre commune s'enrichit avant tout de vos idées et de votre engagement. Si vous avez une suggestion, une préoccupation ou un projet qui vous tient particulièrement à cœur pour votre village ou pour l'ensemble de notre entité, sachez que ma porte vous est toujours ouverte. N'hésitez pas à me contacter pour solliciter un rendez-vous afin que nous puissions en discuter de vive voix.

Je vous souhaite une excellente découverte du contenu de cette édition d'octobre et une très bonne lecture au fil des pages.

À votre écoute,

Luc Quirynen



Luc Quirynen Bourgmestre
0479/29.13.21 | luc.quirynen@attert.be

« C'est ce que nous faisons au niveau local qui change les choses au niveau global. »

Wangari Maathai

(Prix Nobel de la paix 2004)

Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70
administration@attert.be
www.attert.be

Directeur de la publication
Echevin en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Reka

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

LA MINUTE URBANISME

Arbres, arbustes et haies : les bons réflexes avant de **planter, tailler ou abattre**

Arbres, arbustes et haies contribuent à la qualité de notre cadre de vie. Ils structurent nos jardins, favorisent la biodiversité et participent au paysage de nos villages. Mais avant de planter une haie, d'élaguer un arbre ou de procéder à un abattage, il est utile de connaître les règles qui s'appliquent. Certaines plantations bénéficient en effet d'une protection particulière.

TAILLER / ABATTRE : FAUT-IL UNE AUTORISATION ?

Dans la plupart des situations courantes, une taille d'entretien ne nécessite pas d'autorisation. Le Code du Développement territorial (CoDT) prévoit toutefois une protection particulière pour les arbres, arbustes et haies remarquables. Ceux-ci peuvent notamment présenter un intérêt paysager, historique, biologique, folklorique ou religieux, être de taille exceptionnelle ou constituer un repère géographique. Ces sujets sont repris sur une liste de sauvegarde. Mais ce n'est pas le seul cas. Un arbre, un arbuste ou une haie qui ne figure pas sur cette liste peut également être considéré comme remarquable s'il répond aux critères fixés par le CoDT.

Comment savoir si mon végétal est concerné ?

Arbre
Un arbre peut être considéré comme remarquable s'il est visible majoritairement depuis l'espace public et si son tronc, mesuré à 1,50 m du sol, présente une circonférence d'au moins 1,50 m.

Arbuste
Un arbuste peut être considéré comme remarquable s'il est visible majoritairement depuis l'espace public et si son tronc, mesuré à 1,50 m du sol, présente une circonférence d'au moins 70 cm.

Haie
Une haie est notamment constituée majoritairement d'essences indigènes et présente une longueur continue d'au moins 10 mètres.

Que se passe-t-il si mon végétal est remarquable ?

Certaines interventions susceptibles d'en modifier l'aspect ou la structure sont alors soumises à permis d'urbanisme. Il peut notamment s'agir :

- de l'étêtage ;
- du rapprochement ou du ravalement des branches charpentières ;
- de certaines tailles d'éclaircissage, d'adaptation ou de conversion ;
- de la taille à l'épareuse ;
- du recépage ;
- de l'abattage.

Une taille d'entretien classique n'est donc pas à confondre avec une intervention importante modifiant l'aspect ou la structure du végétal.



Et si mon végétal n'est pas concerné par le CoDT, existe-t-il d'autres règles à respecter ?

Oui. À Attert, un règlement communal complémentaire prévoit également des mesures de protection de certains arbres et haies.

En 2008, le Conseil communal d'Attert a adopté un règlement complémentaire relatif à la conservation de la nature, notamment en matière d'abattage des arbres et des haies.

Ce règlement prévoit que les interventions qu'il vise doivent faire l'objet d'un accord préalable du Collège communal.

La demande doit être introduite au moyen :

- d'un formulaire de demande ;
- d'un croquis permettant de localiser les arbres ou les haies concernés ;
- d'une ou plusieurs photographies du site.

Quels sont les végétaux concernés par ce règlement communal ?

Haie
Toute bande ou tout îlot boisé d'une largeur inférieure ou égale à 10 mètres, mesurée entre les lignes extérieures, constitué d'espèces indigènes, qu'il s'agisse de haies basses, taillées, libres ou de haies taillées.

Arbre
Tout arbre à haute tige, résineux ou feuillu, dont la circonférence du tronc, mesurée à 1,50 mètre du sol, atteint 0,40 mètre.

Arbre têtard
Tout arbre écimé et taillé de manière à favoriser la repousse des rameaux supérieurs.

À RETENIR

Avant de tailler fortement ou d'abattre un arbre, un arbuste ou une haie, il est donc recommandé de vérifier s'il bénéficie d'une protection particulière. Un simple renseignement peut éviter une infraction urbanistique.

Un doute ? Contactez le service urbanisme de la commune ou le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne (DNF) avant d'intervenir.

Pour Tontelange – Attert – Nothomb – Heinstert - Post – Schockville – Louchert
contactez
Monsieur Martin Lepage
+32 479 88 45 70

Pour Metzert – Thiaumont – Lischert - Nobressart
contactez
Monsieur François Gruslin
+32 475 94 83 37

À ATTERT, PRIVILÉGIONS LES HAIES DIVERSIFIÉES !

Les haies composées d'essences variées de feuillus régionales sont encouragées afin de favoriser la biodiversité et leur bonne intégration dans le paysage rural.

De plus saviez-vous qu'une haie composée de plusieurs essences est plus résistante aux maladies ? Il est dés lors recommandé que le nombre minimum d'espèces composant la haie soit de 3, aucune espèce ne représentant plus de 50 % du nombre total de plants. Les essences recommandées sont notamment reprises dans le vademecum de la subvention de la Région wallonne à la plantation, dans le cadre du programme ***« Yes We Plant »***.

ET SI JE VEUX TAILLER LES BRANCHES OU LES RACINES DE LA VÉGÉTATION VOISINE ?

Le Code civil comprend notamment des règles concernant les plantations qui dépassent sur la propriété voisine.

Pour les plantations réalisées après le 1er septembre 2021 :
- le voisin peut demander au propriétaire de couper les branches ou les racines qui dépassent sur sa propriété ;
- si le propriétaire ne réagit pas dans les 60 jours suivant une mise en demeure, le voisin peut faire enlever les branches ou les racines qui dépassent, aux frais du propriétaire, dans les conditions prévues par le Code civil.

Attention : la personne qui procède à l'élagage est responsable des éventuels dommages causés à la plante. Le propriétaire peut également s'adresser à la justice de paix s'il estime que la demande n'est pas fondée.

Pour les plantations réalisées avant le 1er septembre 2021, les règles dictées par l'ancien code rural sont différentes : le voisin peut demander au propriétaire de tailler les branches qui dépassent, mais ne peut pas les tailler lui-même. Les racines débordantes peuvent, quant à elles, être enlevées, avec une attention particulière aux éventuels dommages causés à la plante.

ET SI JE SOUHAITE PLANTER UNE HAIE ?

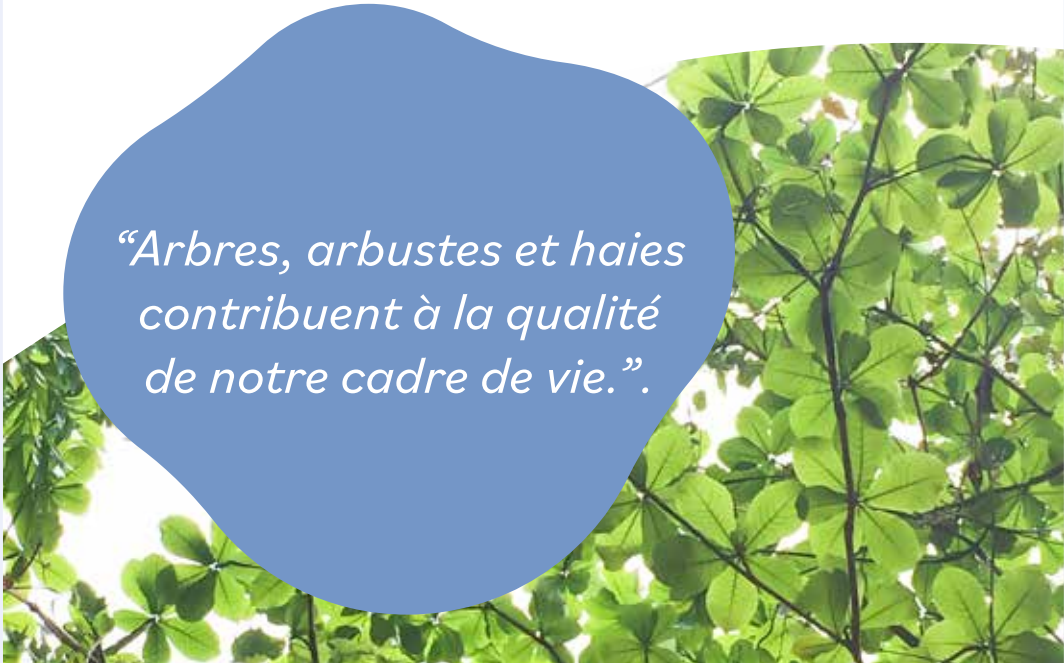
La plantation d'une haie dans un jardin privé relève principalement des règles du Code civil relatives aux relations entre voisins.

Le Code civil prévoit des distances minimales de plantation par rapport à la limite séparative, sauf accord entre voisins ou certaines situations particulières.

Ainsi :
- les arbres d'une hauteur d'au moins 2 mètres doivent être plantés à minimum 2 mètres de la limite de propriété ;
- les autres arbres, arbustes et haies doivent être plantés à minimum 50 centimètres de la limite de propriété.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

Planter une haie, c'est aussi penser à son développement futur : une haie plantée trop près de la limite peut rapidement devenir source de désagréments pour les propriétés voisines.












Nos villages en fleurs,
grâce à vous !

Cet été encore, nos villages se sont parés de belles couleurs grâce à l'engagement de bénévoles passionnés. Malgré la canicule, ils ont pris soin des plantations pour embellir nos rues et nos espaces publics.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont consacré du temps et de l'énergie au fleurissement de nos villages ! Votre travail et vos petites attentions contribuent à offrir un cadre de vie agréable et accueillant à toutes et tous.

Retour en images
sur ces belles réalisations...










Le bibliobus, fait escale à Attert

Avis aux petits et grands lecteurs ! Le bibliobus sera de passage dans notre commune tout au long de l'année.

Profitez de ces rendez-vous,

pour découvrir de nouveaux livres, renouveler vos lectures et partager le plaisir de lire en famille.

Que vous soyez passionné de romans, amateur de bandes dessinées, curieux de documentaires ou à la recherche de lectures pour les plus jeunes, le bibliobus vous propose une belle sélection à découvrir !

Nothomb

13h15 - 13h45
Parking de l'école

Attert

14h00 - 14h30
A proximité de la Poste

Metzert

14h45 -15h45
Parking de l'école

Retrouvez ci-dessous les dates des prochains passages :

Lundi 12 octobre	Lundi 14 décembre	Lundi 8 février	Lundi 12 avril	Lundi 14 juin
Lundi 9 novembre	Lundi 11 janvier	Lundi 8 mars	Lundi 10 mai	Lundi 12 juillet

Nous vous attendons nombreux lors de ces rendez-vous !

À vos agendas et bonne lecture !



Pour découvrir notre catalogue et réserver en ligne ↓

www.bibliotheques.province.luxembourg.be



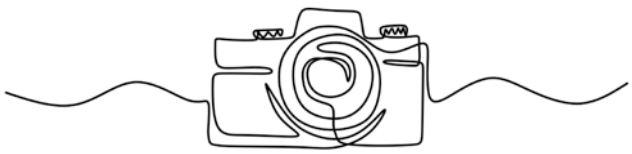
Appel à vous !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal d'octobre nous a été envoyée par **Sophie Palange.**

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : **luana.marson@attert.be**



Le conseil communal consultatif des aînés (CCCA)

LE REPAS DES AÎNÉS REVIENT LE 27 OCTOBRE

Le Conseil communal consultatif des aînés (CCCA) a le plaisir de convier les aînés de la commune à son repas des aînés, qui se tiendra le mardi 27 octobre 2026 à la salle Le Cothurne à Attert.

Au menu de cette journée conviviale : mise en bouche, entrée à base de scampis et de poisson, suprême de poularde accompagné de légumes de saison et, pour terminer sur une note gourmande, un sabayon glacé au Grand Marnier. Café, thé et mignardises viendront compléter le repas.

La participation est fixée à 20€ par personne, avec apéritif et softs offerts.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 5 octobre, auprès d'Hélène Kergenmeyer. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à réserver !

Informations et inscriptions :
Réservation obligatoire avant d'effectuer le paiement.
063/50.01.04
helene.kergenmeyer@attert.be

Paiement : BE91 0910 0049 9476
Communication : « NOM – Prénom – Repas aînés octobre 2026 »

Un beau moment de rencontre, de partage et de convivialité en perspective !



LES RENCONTRES DU MARDI DU CCCA

Le Conseil communal consultatif des aînés (CCCA) vous donne rendez-vous un mardi par mois pour partager un agréable moment de convivialité, d'échange et de rencontre.

À chaque rendez-vous, une activité différente est proposée : jeux, activités créatives ou encore ateliers de saison. Une belle occasion de se retrouver, de partager et de passer un après-midi ensemble dans une ambiance chaleureuse.

Découvrez ci-dessous les prochaines activités au programme :

Mardi 13 octobre 2026 de 14h à 17h : Bingo
Lieu : Maison du village de Lischert

Mardi 10 novembre 2026 de 14h à 17h : Scrabble et confection de paniers en crochet
Lieu : Salle La Fontaine à Nobressart

Mardi 8 décembre 2026 de 14h à 17h : Montage floral et ambiance de fin d'année
Lieu : Salle Saints Côme et Damien à Metzert

Renseignements :
Hélène KERGENMEYER helene.kergenmeyer@attert.be - 063/50.01.04.

Louez nos espaces communaux pour vos projets et activités

Saviez-vous que la commune met plusieurs de ses locaux à la disposition des citoyens, des associations et des acteurs locaux ?

Que ce soit pour un événement culturel, une réunion, une conférence ou une exposition, ces lieux patrimoniaux et communaux sont adaptés à vos activités :

- **L'église Saint-Étienne d'Attert**
- **La Salle Schuman à la Maison communale**
- **L'Aumônerie**
- **La Chapelle de la Maison communale**

RENSEIGNEMENT

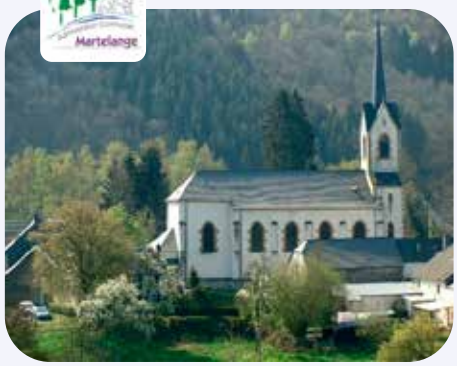
Pour toute information complémentaire ou pour déposer un dossier, contactez le service événementiel :
✉ **luana.marson@attert.be**

COMMENT PROCÉDER ?

1. **Consultez le cadre d'occupation et les tarifs :** Le règlement-redevance détaillé (modalités d'occupation, conditions d'accès, tarifs) est accessible directement sur le site internet de la commune, sous l'onglet « Règlement-redevance ».
2. **Introduisez votre demande :** Chaque dossier fait l'objet d'une évaluation et d'une approbation préalable par le Collège communal. Pensez à introduire votre demande suffisamment à l'avance !







Un nouveau rendez-vous culturel voit le jour :

LE FESTIVAL DES 3 CLOCHERS !

*Les communes d'**Attert**, de **Martelange** et de **Fauvillers** s'associent pour vous donner rendez-vous **le samedi 17 avril 2027** pour la première édition du **"Festival des 3 clochers"**, une journée placée sous le signe de la culture, du patrimoine et de la rencontre.*

Musique, théâtre, expositions et diverses animations vous inviteront à découvrir trois clochers situés dans nos 3 communes partenaires, au fil d'un programme varié. Une belle occasion de partager un moment convivial et de célébrer la synergie culturelle de notre bassin de vie.

Le programme détaillé et les informations pratiques seront dévoilés très bientôt. En attendant, bloquez déjà la date dans vos agendas !

Télé-Accueil Luxembourg recherche de nouveaux bénévoles

Depuis plus de 45 ans, Télé-Accueil Luxembourg offre une écoute attentive, bienveillante et sans jugement à toute personne traversant des difficultés d'ordre moral, social ou psychologique.

Accessible 24 heures sur 24 via le numéro gratuit 107, ce service repose notamment sur l'engagement d'une équipe d'écoutants bénévoles, formés et accompagnés par des professionnels.

Aujourd'hui, Télé-Accueil Luxembourg souhaite renforcer son équipe et recherche de nouveaux bénévoles. Aucun prérequis particulier n'est nécessaire pour devenir écoutant : une formation est proposée afin de développer les compétences nécessaires à l'écoute et à l'accompagnement des appelants.

Au-delà du service rendu aux autres, cet engagement constitue également une expérience humaine enrichissante, permettant de développer son empathie, son écoute, son ouverture aux autres et sa compréhension des relations humaines. Concrètement, l'engagement représente environ 18 heures par mois, comprenant une permanence de quatre heures par semaine ainsi qu'une séance mensuelle de supervision collective de deux heures. Les bénévoles doivent pouvoir se déplacer à Arlon.

Télé-Accueil 107

Envie de consacrer un peu de votre temps à un projet humain et solidaire ?

Contactez-nous sans attendre !
063 23 40 76
secretariat@tele-accueil-arlon.be

CONNECT MY HOME,

le service incontournable pour faciliter vos raccordements

Vous construisez ou rénovez votre habitation ? C'est un projet passionnant… mais qui demande une bonne dose d'organisation. Pour vous aider à gagner du temps et à éviter la complexité administrative, ORES, RESA, la SWDE, Orange et Proximus collaborent depuis plusieurs années maintenant pour vous offrir un service qui a largement fait ses preuves : **Connect my Home.**

Grâce à une seule demande, vos raccordements à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau ainsi qu'aux services télécoms (téléphone, TV, internet) peuvent être coordonnés et réalisés en une seule journée.



La sécurisation des villages : UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE

Assurer la sécurité de tous les usagers dans nos villages est un engagement fort de notre Collège communal. Une première phase de travaux de sécurisation vient d'être achevée juste avant la rentrée des classes, ciblant tout particulièrement les abords de nos établissements scolaires.

ZONE 30 DEVANT CHAQUE ÉCOLES

Devant chaque école, la signalisation verticale réglementaire « Zone 30 », accompagnée du panneau d'avertissement signalant la présence d'enfants, a été reproduite directement sur la chaussée.

Ces nouveaux marquages au sol visent à attirer l'attention des conducteurs pour les inciter à lever le pied et à redoubler de prudence à l'approche des écoles.









RÉTRÉCISSEMENT DE LA RUE DU MARQUISAT À THIAUMONT

Des travaux de sécurisation viennent de s'achever rue du Marquisat à Thiaumont. **En effet, les constatations de la Police sont formelles: plus une voirie est large, plus la vitesse pratiquée a tendance à s'élever.** Sur les conseils de l'agent d'approbation du Service Public de Wallonie (SPW), une ligne blanche continue a ainsi été tracée sur toute la longueur de la voirie pour ramener la largeur de la chaussée à 5 mètres aux endroits où elle en mesurait 6.

La portion de voirie ainsi libérée a été matérialisée par des potelets flexibles, afin de créer un cheminement protégé pour les piétons.

Cette réalisation constitue une première phase. Comme pour tout nouvel aménagement du territoire, ces dispositifs font actuellement l'objet d'une période d'évaluation et de suivi sur le terrain. Après analyse de leurs effets réels sur la vitesse et la sécurité, ils serviront de référence pour guider des aménagements similaires dans d'autres villages de notre entité.

LA RUE DE LA CHAVÉE À LOTTERT MIEUX PROTÉGÉE

Par ailleurs, un nouveau règlement complémentaire de circulation a été adopté afin de mieux protéger la rue de la Chavée. L'ancienne signalisation s'avérait difficilement contrôlable sur le plan juridique en raison de la mention « Excepté circulation locale ».

Désormais, l'accès y est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, avec la mention « Excepté desserte locale ».

Cette nuance essentielle permet aux services de Police de verbaliser le charroi lourd en transit, tout en garantissant un accès sans contrainte aux riverains possédant un véhicule de plus de 3,5t, aux camions de collecte des immondices, aux livraisons ainsi qu'aux lignes régulières.





LISIBILITÉ DE NOS CARREFOURS RENFORCÉE

Enfin, la lisibilité de nos carrefours a été renforcée : le signal B17 rappelant la priorité de droite a été peint directement sur le sol à plusieurs endroits stratégiques de la commune, en particulier là où la visibilité est réduite ou dans les zones historiquement plus à risque.

L'ensemble de ces interventions ne constitue que la première étape d'une démarche globale : **une deuxième phase de marquages au sol et de travaux de sécurisation sera engagée dès le printemps prochain.**

Les infos d'IDELUX

CINQ ANS DE COLLECTE DES EMBALLAGES PMC À DOMICILE : MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

Il y a cinq ans, la collecte des emballages Plastiques, Métalliques et Cartons à boissons (PMC) en porte-à-porte faisait son apparition dans notre commune. Aujourd'hui, le bilan est très positif : les quantités collectées ont dépassé les objectifs attendus. Grâce à vos efforts quotidiens, 3 fois plus d'emballages sont recyclés.



Autre bonne nouvelle : parallèlement, l'économie circulaire se développe dans notre région, comme à Engis, avec le centre de tri SITEL dans lequel sont acheminés vos PMC, ou, plus proche de chez vous, à Neufchâteau avec l'usine de recyclage MOPET dans laquelle les PET collectés commencent un nouveau cycle de vie.

Mais cette réussite ne doit pas nous faire oublier les défis à venir. La qualité du tri reste à améliorer : trop de sacs PMC contiennent encore des erreurs qui compliquent le recyclage. Plus grave encore, la présence de batteries ou d'appareils électroniques provoque des incendies, met en danger les travailleurs du secteur et augmente les coûts de la gestion des déchets.
Au-delà du tri, le défi de demain est aussi de produire moins de déchets. Choisir des produits réutilisables, éviter les emballages superflus et prolonger la durée de vie des objets sont autant de gestes qui contribueront à préserver notre environnement.

Un grand merci à toutes et tous pour votre collaboration. Continuons ensemble à trier et à réduire nos déchets et construisons un avenir plus durable.

PLUS D'INFOS

↑ www.**trionsmieux**.be

↑ www.**idelux**.be

HORAIRES DES RECYPARCS

En décembre 2026, nos recyparcs seront exceptionnellement fermés :

- le vendredi **18 décembre** (formation du personnel)
- du jeudi **24 décembre** au samedi **26 décembre** inclus
- du jeudi **31 décembre** au **samedi 2 janvier** 2027 inclus.

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

LES CALENDRIERS DE COLLECTE 2027 ARRIVENT…

S'il est un outil indispensable pour gérer correctement nos déchets, c'est bien le calendrier de collecte. L'édition 2027 est fin prête et sera distribuée en toutes-boîtes entre le 30 novembre et le 18 décembre. Vous y trouverez les dates de collecte et les reports en cas de jours fériés, les horaires et jours de fermeture des recyparcs ainsi que les consignes de tri.

Vous préférez recevoir des rappels pour les collectes sur votre téléphone ? Avec l'application Recycle !, c'est vous qui choisissez quand et pour quelle collecte vous recevez une notification. Et grâce aux notifications d'urgence, vous êtes également directement informé en cas de problème de collecte ou d'incident au recyparc.

Notez également que vous pouvez retrouver toutes les infos et dates de collecte ainsi que le PDF du calendrier papier à télécharger sur www.idelux.be.





↑www.**recycleapp**.be







Des nouvelles... du parc naturel de la Vallée de l'Attert



CONTACT

Parcnaturel@attert.be
063/22.78.55
parcnaturel_valleedelattert
Parc naturel de la Vallée de l'Attert

BALSAMINE DE L'HIMALAYA : LA LUTTE PORTE SES FRUITS !

Cette année encore, durant le mois de juillet, s'est déroulée une grande campagne d'arrachage des balsamines de l'Himalaya bordant certains cours d'eau d'Attert. Cette plante est présente sur environ 15,5 km de cours d'eau, notamment sur le ruisseau de Nobressart, l'Attert et la Nothomb.

Pour rappel, cette plante originaire d'Asie, a tendance à coloniser les bords des cours d'eau prenant ainsi la place d'espèces indigènes et laissant les berges à nu durant l'hiver les rendant donc plus sensibles à l'érosion. C'est pourquoi nous essayons d'endiguer le problème en les arrachant chaque année. L'effet combiné des gestions passées et de la sécheresse a provoqué une diminution de l'ordre de 65% du nombre de plantes arrachées ce qui est plutôt encourageant ! (environ 10.000 plantes cette année dans les zones gérées par le passé contre 28.000 l'année dernière)

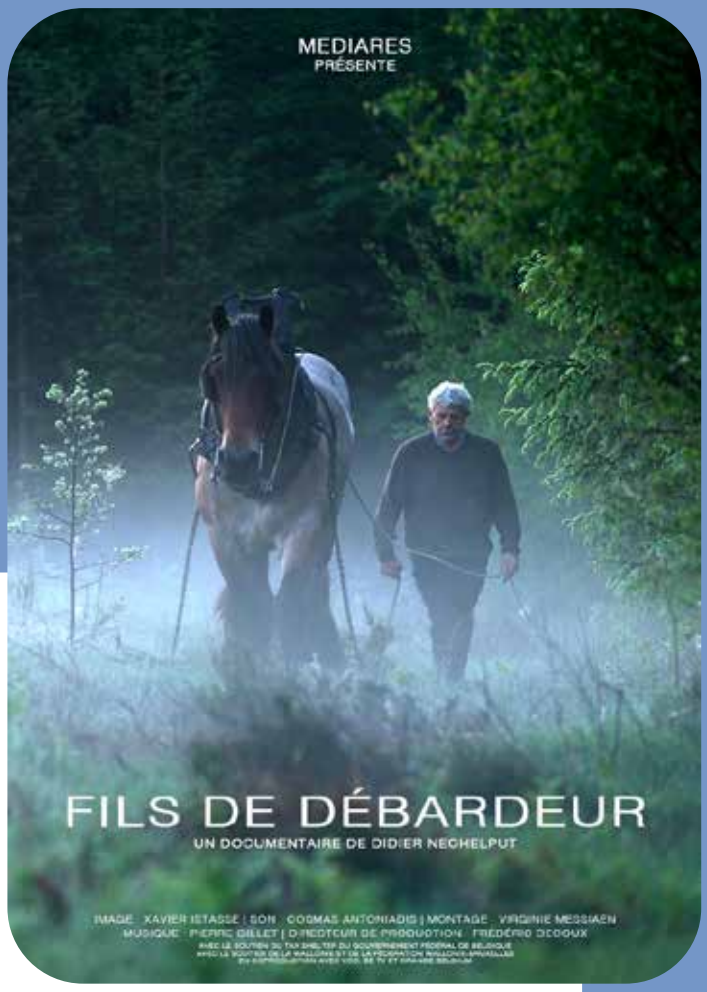
En 2026, le Parc Naturel a décidé d'engager 2 étudiants en plus d'organiser des mercredis après-midi « bénévoles » et ce fut un franc succès ! Au total, une dizaine de bénévoles nous ont prêté main-forte durant le mois de juillet. Une belle occasion pour eux de contribuer à la préservation de la nature et de nos territoires, tout en découvrant certaines espèces végétales et en observant la faune riche et variée de notre vallée : écrevisses, chevreuils, cigognes noires, rapaces, et bien d'autres encore.

Un grand merci à Lise et son fils, Yollande, Thibaut, Nikyta, Ines, Lucie, Daniel et Didier, pour votre bonne humeur et votre aide précieuse ! Félicitations, également à nos deux étudiants, Appoline et Théo pour ce travail intensif durant tout le mois !



→ Un remerciement particulier à Didier et à sa motivation à toute épreuve, il nous a épaulé un grand nombre de fois sur les rivières mais également lors de l'entretien des vergers.





PROJECTION : FILS DE DÉBARDEUR

À l'occasion de la Semaine de l'Arbre, nous vous invitons à la projection du film documentaire "Fils de débardeur", en présence de son réalisateur Didier Nechelput. Cette soirée se déroulera le mercredi 25 novembre à 20h00 à la salle Schuman.

Ce documentaire nous emmène à la rencontre de Jean-Claude Louis, débardeur au cheval à Bertrix depuis l'âge de 15 ans. Aux côtés de Walter, son fidèle cheval de trait belge, il perpétue un savoir-faire ancestral aujourd'hui menacé de disparition.

Entre forêt, transmission et évolution de notre société, "Fils de débardeur" pose un regard sensible sur un métier en voie de disparition et nous interroge sur ce que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

Mercredi 25 novembre - 20h00
Salle Robert Schuman

INSCRIPTION

063/22.78.55

OPÉRATION HÉRISSON : ON A BESOIN DE VOUS POUR UNE MISSION QUI A DU PIQUANT !

Le hérisson est un habitué de nos jardins... mais que savons-nous vraiment de sa présence sur nos territoires ? Dans le cadre de l'Opération Hérisson, les Parcs naturels de Wallonie organisent un grand recensement pour mieux connaître les populations de hérissons et mieux les protéger.

Vous souhaitez nous donner un coup de patte ?
Pas besoin d'être spécialiste ni de posséder du matériel !

Un piège photo peut vous être prêté par le Parc naturel, il suffit de l'installer dans votre jardin pendant 3 semaines, on le récupère et le tour est joué. On se charge de récolter les données !

Alors, prêt·e à jouer les paparazzis du hérisson ?





Schockville : des travaux pour une rivière plus libre !

Depuis septembre, d'importants travaux sont en cours sur le ruisseau de Schockville. Au total, 13 obstacles seront supprimés ou adaptés sur 4,3 km de cours d'eau, de la source du ruisseau, située à la Corne du bois des Pendus, jusqu'à sa confluence avec l'Attert, près de Schadeck. Mais pourquoi entreprendre des travaux d'une telle ampleur ? Et pourquoi intervenir sur des ouvrages qui, pour certains, sont là depuis plusieurs décennies ? Pour le comprendre, il faut s'intéresser à la manière dont nos cours d'eau fonctionnent… et à la façon dont nous les avons progressivement transformés.





Une rivière, ce n'est pas qu'un cours d'eau qui coule

Un cours d'eau est un milieu vivant. L'eau y circule, bien sûr, mais elle transporte également des sédiments, abrite de nombreux organismes et offre une multitude d'habitats. Pour que cet écosystème fonctionne correctement, l'eau, les sédiments et les organismes aquatiques doivent pouvoir circuler librement. Or, au fil du temps, nous avons fortement modifié la morphologie de nos rivières pour répondre à différents besoins : construction de routes, aménagement de parcelles agricoles, production d'énergie ou encore volonté d'évacuer rapidement l'eau vers l'aval.

Ces transformations ont laissé derrière elles de nombreux obstacles : barrages, seuils, ponts, buses ou portions de cours d'eau canalisées. Des aménagements qui peuvent sembler anodins à notre échelle, mais qui représentent parfois de véritables barrières pour les habitants de la rivière.

Quand un barrage bouleverse toute la rivière

Par le passé, des barrages ont notamment été construits afin de retenir l'eau, par exemple, pour alimenter des moulins. Ces ouvrages ont joué un rôle important dans l'histoire de nos territoires, mais ils ont également des conséquences importantes sur le fonctionnement naturel des cours d'eau.

En ralentissant la vitesse du courant, un barrage favorise le réchauffement de l'eau. Une eau plus chaude s'évapore davantage et contient moins d'oxygène, alors que celui-ci est indispensable à de nombreuses espèces aquatiques.

Les sédiments naturellement transportés par le cours d'eau s'accumulent également en amont de l'ouvrage. Le lit se retrouve progressivement colmaté, ce qui peut nuire aux macroinvertébrés aquatiques et perturber la reproduction de nombreux poissons.

En aval, le phénomène s'inverse : l'eau, débarrassée d'une partie de ses sédiments, cherche à retrouver son équilibre et va alors « *récupérer* » ces matériaux en érodant le lit du cours d'eau et ses berges. Le lit peut ainsi progressivement s'inciser et les berges s'éroder.

Un seul ouvrage peut donc avoir des conséquences qui se font sentir bien au-delà de l'endroit où il se trouve.



Des rivières parfois transformées en « tuyaux »

Autrefois, certains cours d'eau étaient canalisés ou rectifiés afin d'évacuer l'eau plus rapidement, notamment pour limiter localement les inondations ou faciliter l'aménagement des territoires. Aujourd'hui, on sait que cette pratique peut aggraver les crues en accélérant les écoulements vers l'aval. La canalisation perturbe aussi le fonctionnement naturel des cours d'eau : elle accélère le courant, favorise l'érosion et constitue un obstacle pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ces aménagements ont également des conséquences importantes sur la dynamique des cours d'eau. Au fil du temps, une différence de niveau peut se créer, formant une véritable chute d'eau.

L'objectif de la gestion actuelle est donc de privilégier le ralentissement et la rétention de l'eau, dans une logique de solidarité entre l'amont et l'aval.



Et les poissons dans tout ça ?

La libre circulation dans les cours d'eau est essentielle aux poissons migrateurs. Leur cycle de vie implique des déplacements entre différents habitats. Des espèces comme le saumon atlantique et l'anguille européenne pourraient parcourir plusieurs milliers de kilomètres pour se nourrir, grandir et se reproduire si les barrages ne les en empêchaient pas.
Un obstacle qui paraît faible à l'échelle humaine peut constituer une barrière infranchissable pour un poisson. Un seuil de quelques dizaines de centimètres peut, pour lui, représenter plusieurs kilomètres de déplacement ou empêcher totalement l'accès à des habitats indispensables à son cycle de vie.





Pourquoi intervenir à Schockville ?

C'est précisément pour identifier et résorber ces obstacles que les Contrats de rivière travaillent en concertation avec les gestionnaires des cours d'eau et l'ensemble des acteurs concernés. Avec l'aide de la Maison de l'Eau de l'Attert, l'antenne « Attert » du Contrat de Rivière Moselle, gérée par le Parc naturel, a ainsi préparé un dossier dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan de relance, « *Maillage vert et bleu en milieu rural* ». Le projet bénéficie d'un budget de 605 000 €, financé à hauteur de 20 % par la commune d'Attert et de 80 % par la Région wallonne. Ces travaux permettront de modifier, d'adapter ou de reconstruire entièrement 11 ouvrages et obstacles, notamment des ponts et des buses. L'objectif est de rétablir autant que possible la libre circulation des organismes aquatiques et des sédiments, tout en limitant les phénomènes d'érosion du lit, des berges et des fondations des ouvrages. Deux obstacles supplémentaires, situés au niveau du bassin d'orage de Schockville et financés par le SPW Mobilité et Infrastructures, seront également résolus dans la foulée.

Au total, ce sont donc 13 entraves qui seront supprimées ou adaptées sur une distance de 4,3 km.

Lorsque cela est possible, les buses et canalisations sont remplacées par une passerelle ou un pont permettant au ruisseau de retrouver son lit naturel. Pour les ouvrages plus complexes, ceux-ci sont adaptés afin d'améliorer leur franchissabilité et de permettre aux organismes aquatiques de poursuivre leur chemin. Les travaux ont débuté en septembre et devraient se terminer fin 2026 ou début 2027, selon les conditions météorologiques. **Un prochain article permettra de revenir plus en détail sur les différentes techniques utilisées et sur les transformations réalisées sur les ouvrages.**

Un chantier aujourd'hui, une rivière plus résiliente demain

Il est vrai que voir des engins de chantier intervenir dans le lit d'un cours d'eau peut paraître surprenant, voire dérangeant. Pourtant, ces interventions ont précisément pour objectif de redonner au ruisseau davantage d'espace, de liberté et de fonctionnalité. **Car derrière ces ponts, ces buses et ces aménagements parfois discrets se cache un enjeu plus large : permettre à la rivière de retrouver progressivement un fonctionnement plus naturel et une meilleure capacité à faire face aux perturbations, notamment aux sécheresses, aux crues et à l'érosion.**

Un peu de chantier aujourd'hui pour des rivières plus libres demain… et des poissons qui pourront enfin reprendre leur chemin !

Commémorations de l'Armistice 1918







Comme l'année passée, nous effectuerons le relais sacré en déposant les gerbes florales aux monuments aux morts de la commune :

1ère PARTIE

LUNDI 09 NOVEMBRE

***en présence des enfants de nos écoles communales** selon l'horaire suivant :*

8h45 THIAUMONT
9h15 NOBRESSART
9h45 HEINSTERT
10h15 NOTHOMB
10h45 ATTERT église
11h15 METZERT
11h45 TONTELANGE

2ème PARTIE

MERCREDI 11 NOVEMBRE

9h45 PARETTE
10h00 POST
10h15 LISCHERT
10h30 GRENDEL
10h45 ATTERT (Därebësch)
11h00 Office religieux à l'église d'ATTERT

L'Amicale Para-Commando Attert - Sud-Luxembourg et le Front Patriotique des Volontaires pour la Corée des deux Luxembourg sont des associations patriotiques dont la première mission est le devoir de mémoire. Toute personnes voulant rejoindre nos rangs comme membre effectif ou sympathisant est la bienvenue :

↗ *amicale-para-attert-sud-luxembourg.blogspot.com*

Suivez notre page

Amicale Para Commando Attert - Sud Luxembourg

Petite enfance





L'Office de la Naissance et de l'Enfance

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence en Communauté française pour toutes les questions relatives à l'enfance. **Les services de l'ONE sont gratuits et universels.**

L'ONE AVEC VOUS PAS À PAS...

Bientôt parents ? Avant la naissance de votre bébé, vous avez des questions.

L'ONE propose à tous les futurs parents une prise de contact avec ses agents de terrain (Partenaires Enfants-Parents) avant la naissance de leur enfant.
Les thèmes abordés lors de cet entretien seront directement en lien avec la préparation au séjour en maternité, au retour à domicile après l'accouchement, la présentation et le rôle de l'ONE, les informations sociales et juridiques utiles et personnalisées, ...

LES CONSULTATIONS POUR ENFANTS, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Le programme « Naître et Grandir » de l'ONE vous propose des consultations pour enfants. Dans ces lieux chaleureux, ouverts à tous les parents et destinés aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans, vous êtes accueillis par un Partenaire Enfants-Parents de l'ONE et un médecin (généraliste ou pédiatre).

Selon un calendrier déterminé, plusieurs rendez-vous sont organisés. Lors de ces rendez-vous, l'équipe médico-sociale observe le développement de votre enfant, procède à différents dépistages (vue, audition, etc.) et réalise la vaccination. Et tout cela, gratuitement !

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE SOMMEIL DE VOTRE ENFANT, SON ALIMENTATION, SON DÉVELOPPEMENT,... ?

Le Partenaire Enfants-Parents vous propose un accompagnement personnalisé : il vous soutient et vous accompagne dans les questions relatives à l'éducation de votre enfant, aux soins à lui donner et aussi aux questions que vous pourriez vous poser sur votre rôle de parent. Le Partenaire Enfants-Parents est disponible à la consultation sur rendez-vous ou à votre domicile, si vous le souhaitez. Et il y a plus encore ! En plus du suivi médical préventif, les équipes des consultations pour enfants vous proposent aussi des activités collectives (portage, initiation au massage bébé...).

CONTACTS

ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

CHERRY Noémie,
Partenaire Enfants-Parents

0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be

www.one.be
www.myone.be
↓



Enseignement

À l'école communale de Nothomb

Une rentrée placée sous le signe de la convivialité !







C'est autour d'une tasse de café ou d'un jus de pomme que parents, élèves et équipe pédagogique de Nothomb ont fait leur rentrée.

De retour en classe, les habitudes reprennent. En maternelle, jeux libres, bonjour en chanson, ateliers d'apprentissages, sieste surveillée par une dame de l'accueil extrascolaire, ... En primaire, lecture d'album afin de découvrir les règles de vie de la classe, jeu défis par équipes pour réactiver les neurones, conseil de classe pour poser le cadre de l'année, ...

Découvrez en images !





CONTACTS

69, rue Nicolas Roeltgen 6717 Nothomb

Mme GRAISSE Julie

063/21.71.84 - 0494/44.87.51

direction@ecolenothomb.be

Le grand air pour les élèves de maternelle à l'école EnovA



En maternelle à l'école EnovA, nous sortons deux fois par semaine dans les bois. Il n'y a que les conditions météorologiques extrêmes qui nous en empêchent !

Comme dit le proverbe...

" Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements ".

Ces moments favorisent l'apprentissage par l'expérience, le développement moteur, l'autonomie, le respect de l'environnement, le vivre ensemble et le développement cognitif.

En ce début d'année, les enfants ont découvert toute une série d'objets (du quotidien et autre) à utiliser en pleine nature.







CONTACTS

Au Village, 1
6717 Tontelange

Mme GRAISSE Julie
0494/44.87.51
direction@ecoleenova.be





Une rentrée réussie à l'école de Thiaumont

pour les élèves et leurs enseignants

C'était le moment de retrouver les classes qui n'attendaient que le retour des écoliers, après un bon ménage d'été ! Les enseignantes ont en effet beaucoup travaillé à rendre les espaces accueillants. Du rangement, du matériel, une bonne odeur de renouveau flotte dans l'air !

Une bonne odeur de compote également, grâce aux collations collectives du vendredi, réalisées par les élèves, pour les élèves, au moyen des ressources de l'école (le pommier ici).

Nous avons également eu notre première visite culturelle en nous rendant au bus AgripediaLux, où nous avons eu la chance de réaliser du beurre à partir de crème. Nous en avons proposé sur des biscottes à la collation du vendredi !

Les livres ayant une place très importante dans les apprentissages, nous avons eu le plaisir de pouvoir aller chercher les boites à livres de la rentrée, en collaboration avec la bibliothèque de Habay. Les élèves disposent d'un quart d'heure par jour pour lire, et ils sont contents de profiter de la diversité du choix qui leur est offert.

En primaire, les réunions d'informations aux parents ont déjà eu lieu, sauf pour la classe de 5e et 6e primaires, qui préparent eux-mêmes cette réunion de manière plus interactive, sous la direction de leur institutrice.

Le thème de l'année peut enfin être dévoilé : comme les primaires partent cette année à la mer, il s'agira de l'eau. Un thème qui permet de nombreux apprentissages dans des domaines variés.





Un beau programme pour commencer cette année qui s'annonce d'ores et déjà bien remplie !









ÉCOLE THIAUMONT

CONTACTS

Rue du Marquisat, 198 6717 Thiaumont

Mme BAUDOIN Sylvie

063/22.13.74 - 0478/79.31.67

sylvie.baudoin@ecattert.be

Ecole de Thiaumont - Commune Attert

www.thiaumont-ecole.weebly.com

École communale de Nobressart



CONTACTS

Rue du Centre, 76- 6717 Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie
063/22.59.38 - 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

Ecole de Nobressart - Commune d'Attert
https ://nobressart-ecole.weebly.com/







UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA GOURMANDISE !

Pour démarrer cette nouvelle année scolaire avec le sourire, parents et enfants ont été accueillis avec un délicieux petit-déjeuner. Croissants et pains au chocolat, café chaud pour les parents, lait chocolaté réconfortant et jus d'orange vitaminé pour les enfants.

Ce moment chaleureux a permis à tout le monde de se retrouver, de partager ses souvenirs de vacances et de papoter avant la sonnerie. Une belle ambiance de retrouvailles pour lancer l'année en douceur !

Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur. Bonne rentrée à tous nos petits et grands écoliers !

OPÉRATION TARTE AUX MIRABELLES À L'ÉCOLE !

Nos élèves de primaire se sont transformés en de véritables petits chefs ! Au programme de cette activité cuisine de saison : Préparer la pâte à tarte, nettoyer et dénoyauter les fruits, abaisser et garnir la pâte, Le résultat ? Des tartes dorées, un parfum délicieux dans toute l'école et, surtout... un vrai délice à la dégustation ! Bravo à tous nos petits pâtissiers pour ce moment gourmand et convivial !

Un immense merci au papa qui nous a généreusement apporté les mirabelles directement du jardin !

LES NICHOIRS PRENNENT DES COULEURS !

Les enfants de l'école maternelle et primaire ont donné une seconde vie aux nichoirs construits en juin !

Avec beaucoup d'enthousiasme et de créativité, ils les ont joliment peints pour préparer l'accueil de nos petits amis à plumes. Un beau projet qui permet aux enfants de participer concrètement à la protection de la biodiversité, tout en laissant libre cours à leur imagination.

Bravo à tous les petits artistes pour leurs magnifiques réalisations !







Rentrée à l'école d'Attert :

une belle année qui commence sous le soleil !

Quel plaisir de retrouver nos élèves et leurs familles pour cette nouvelle année scolaire ! Nous avons démarré la journée autour d'un petit déjeuner convivial, un moment simple, chaleureux et rempli de sourires. L'occasion parfaite pour discuter, se revoir et lancer l'année dans une ambiance positive.





Les enfants ont ensuite rejoint leurs classes avec beaucoup d'enthousiasme. Les plus petits ont découvert leurs nouveaux repères, tandis que les plus grands ont retrouvé leurs camarades et leurs habitudes avec joie. Nous avons également la chance d'accueillir Madame Sophie, puéricultrice, qui vient renforcer notre équipe en maternelle. Sa présence apporte un soutien précieux aux tout-petits et facilite une transition famille-école encore plus douce et rassurante.

Pendant l'été, les couloirs de l'école ont été rafraîchis par de nouvelles peintures. Les couleurs lumineuses rendent les espaces plus agréables et accueillants pour tous. D'autres travaux de rénovation suivront dans les prochains mois afin d'améliorer encore le confort des élèves et la qualité de nos lieux de vie.

Cette année marque aussi le lancement d'un projet sur la mobilité douce. Nous souhaitons encourager les déplacements à pied, à vélo ou en trottinette, et sensibiliser les enfants à des habitudes plus respectueuses de l'environnement. Ce projet sera mené en collaboration avec la commune et les familles... une belle aventure à suivre !







Nous nous réjouissons de vivre cette nouvelle année scolaire à vos côtés, avec énergie, bienveillance et enthousiasme.

CONTACTS

Rue des Potiers, 308 – 6717 Attert
www.**ecoleattert.**be
veronique.collin@ecoleattert.be
www.ecoleattert.be



École communale de Heinstert

Il est dit que le village de Heinstert est toujours en mouvement ! Eh bien, il en est de même pour son école.

CONTACTS

Chemin des Ecoliers, 193
6717 Heinstert

Mme BAUDOIN Sylvie
063/22.12.20 - 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

École de Heinstert-Commune Attert
www.h**einstert-ecole.weebly**.com

Nous sommes fiers de vous présenter notre équipe "s(c)olaire".

Les petits de pré- et 1ère maternelles sont encadrés par Madame Christelle et Madame Séverine, notre puéricultrice. C'est Madame Sonia qui veille sur eux lors de leur sieste.

Madame Maryse s'occupe, quant à elle, des 2èmes et 3èmes maternelles. Au programme, plein de beaux apprentissages pour se préparer à la première primaire dont Madame Sophie est en charge avec bienveillance.

Madame Marie travaille avec les 2èmes et 3èmes primaires, Monsieur Jean-Baptiste avec les 4èmes et Monsieur Laurent avec les 5-6.

Pour finir cette présentation, Monsieur Nicolas et Madame Laurence s'occupent des élèves de la classe arc-en-ciel, classe d'enseignement de type 2 issue de l'école du Mardasson de Bastogne.

Ce sont tous des enseignants motivés et motivants qui travaillent toujours en équipe afin d'assurer une continuité essentielle dans l'épanouissement et les apprentissages des enfants dont ils ont la charge.
Jugez plutôt ; un thème général sur l'année scolaire où l'on va explorer les grandes périodes de l'histoire, avec un spectacle pour les parents et, ce, de la prématernelle à la 6ème primaire en passant par la classe arc-en-ciel.

Une marche houblonnée dont on parle même extra muros, c'est dire si elle est célèbre !

Et puis, plein de projets interclasses comme, l'école du dehors, l'exploitation de la ludothèque, les grands lisent des histoires aux petits, le cycle 5⁄8 , les journées à thème avant les vacances, vous devriez les voir danser la chenille !

Mais aussi, la « journée parents », les jeux olympiques et on en passe, tellement l'imagination de nos enseignants est sans limite afin de donner envie à leurs élèves de se lever chaque matin pour relever de nouveaux défis.





À l'école de Metzert





1ÈRE SEMAINE DE REPRISE

À LA DÉCOUVERTE DES 5 SENS !

Tous les élèves de l'école, des plus petits aux plus grands ont participé à une chouette activité autour des 5 sens la première semaine de la rentrée. Nous étions répartis en neuf groupes. Avec l'aide des enseignantes, nous avons découvert différents ateliers.

Quelques exemples : A travers l'atelier consacré à l'ouïe, nous entendons des choses agréables comme le bruit de la rivière, la mer et la musique. Nous écoutons le bruit d'une cloche afin de nous repérer et nous approcher du bon camarade. Lors de notre passage dans l'atelier du toucher, nous découvrons des sensations différentes que peuvent nous procurer les éléments de la nature (rugueux, lisse, gluant, piquant, râpeux, ...). L'atelier goût, nous sert à goûter des aliments sucrés, salés, acides, ... Une belle occasion de faire des découvertes, d'éveiller notre curiosité et de partager des sensations avec nos camarades. Nos copains de maternelle ont été formidables. Nous retiendrons également que les 5 sens sont indispensables dans notre vie de tous les jours.







JEUDI 3 SEPTEMBRE :

À LA DÉCOUVERTE DES POMPIERS

Pour cette rentrée, les élèves de maternelle ont découvert un thème qui a suscité beaucoup d'enthousiasme. Nous avons appris à mieux connaitre leur métier et leur rôle dans notre quotidien.

Nous avons notamment parlé de sécurité, des situations dans lesquelles les pompiers peuvent intervenir et de l'importance de savoir comment réagir en cas d'urgence. Pour rendre cette découverte encore plus concrète, un pompier est venu à notre rencontre. Il nous a expliqué son travail, présenté son équipement et nous a également fait découvrir son camion de pompiers. Les enfants ont pu observer le matériel et poser leurs questions. **Cette rencontre a été un véritable succès : les enfants ont adoré ! Une belle façon de commencer l'année en apprenant, en échangeant et surtout...en vivant de chouettes expériences ensemble !**



CONTACTS

Mme Paquay Maud
Millewee, 25 6717 Tontelange
063/21.66.74
maud.paquay@ecattert.be

www.ecolemetzerttontelange.com



À l'école de Tontelange

Nos petits écoliers ont retrouvé leurs camarades de classe et ont pu découvrir le nouveau visage de l'école : une fresque colorée réalisée par Bako de la MJ d'Arlon durant l'été.

PETITE NOUVEAUTÉ :

Découvrez notre nouvelle page Facebook !

https ://www.facebook.com/profile.php ?id=61593858975759

CONTACTS

Mme Paquay Maud
Montée des deux Écoles 243 - 247
6717 Tontelange
063/22.50.61
maud.paquay@ecattert.be

www.ecolemetzerttontelange.com



Une formation pour mieux accueillir chaque enfant

Du 17 au 20 août 2026, les accueillant(e)s de la Commune d'Attert ont participé à une formation organisée par les CEMÉA autour de l'accueil des enfants en situation de handicap au sein d'une collectivité.

Cette formation avait pour objectif de permettre aux équipes de mieux comprendre les notions liées au handicap, à l'inclusion et à la différenciation, mais également de réfléchir aux attitudes et aux réactions que certaines situations peuvent susciter.

À travers les échanges et les expériences vécues durant ces quatre journées, les participant(e)s ont été amené(e)s à réfléchir aux conditions permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe, à son rythme et à sa manière.

Cette formation favorise ainsi leur capacité d'approche et leur permet de mieux accompagner chaque enfant lors des accueils et des stages organisés par le service, dans une démarche bienveillante, inclusive et respectueuse des différences.





Plaine de jeux CPAS 2026

Pour la 46ème édition, la plaine s'est déroulée du 22 juillet au 7 août 2026 avec une centaine d'enfants sur le site de l'école d'Attert.

Trois thèmes différents ont été proposés aux enfants :

- La première semaine était centrée sur ***« Shrek »*** ;
- La seconde était sur le thème du ***« Far West »*** ;
- La troisième était dédiée aux ***« Ninjas »***.

Une kermesse et un barbecue ont réuni tous les enfants et les animateurs le temps d'une journée.

L'excursion s'est déroulée à l'Univers des sens « *HOUTOPIA* » à Houffalize pour tous les enfants. Les participants ont aussi préparé et réalisé des jeux intersection avec l'aide des animateurs.

Les enfants ont pu également participer à différentes activités telles qu'un atelier créatif, un atelier bricolage, l'élaboration de préparations culinaires,

Le coordinateur, Hugo Fonck, et les animateurs, encadrés par les assistantes sociales Nora Pierrard et Zélie Lafontaine, ont réalisé un beau travail. Merci à tous pour ces bons moments et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Coordinateur : Hugo Fonck. - **Animateurs :** Elisa Duterme, Louise Lambert, Calista Lopez, Marie-Myriam Renson, Florian Bertic, Egon Braconnier, Ludovic Devillet, Thibaut Pierret, Sacha Pierret, Justine Pierret, Filip Smit.

Solidarité



À Martelange, le « *Bar à soupe* » réchauffera les cœurs dès le 16 octobre

Dès cet automne, un nouveau projet destiné à favoriser les rencontres et à lutter contre l'isolement va voir le jour : le « Bar à soupe ». Ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de situation sociale, ce rendez-vous mensuel a pour ambition de créer un lieu chaleureux où chacun pourra ***partager un moment convivial autour d'un bol de soupe, d'un café et de quelques échanges. L'objectif est avant tout de renforcer le lien social et de permettre à chacun de sortir de l'isolement.***

Cette initiative s'inspire d'une expérience menée avec succès depuis plus de dix ans par la Croix-Rouge de Bouillon. Grâce à une collaboration avec une école hôtelière et des partenaires locaux, ce projet est devenu un véritable lieu de rencontre apprécié des habitants.

Pour sa mise en place sur notre territoire, plusieurs partenaires se mobilisent déjà. L'École hôtelière d'Arlon a marqué son intérêt pour participer à la préparation des soupes, tandis qu'une démarche sera entreprise auprès d'une grande surface commerciale afin de récupérer des légumes destinés à être valorisés, dans une logique de solidarité et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le comité de pilotage a souhaité conserver la gratuité de l'activité afin que chacun puisse y participer librement. Une participation volontaire sera toutefois possible pour celles et ceux qui souhaitent soutenir le projet. Les éventuels dons serviront à organiser, en fin d'année, un moment festif pour les participants.

Le Bar à soupe se déroulera de 11 h 30 à 14 h, généralement le troisième vendredi de chaque mois à Martelange. Pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement, une solution pourra être proposée grâce au taxi social notamment.

Premier rendez-vous :
vendredi 16 octobre 2026 de 11 h 30 à 14 h à la Maison de Village de Martelange.

Les rencontres suivantes
sont déjà programmées les

- → 20 novembre 2026
- → 11 décembre 2026
- → 15 janvier 2027
- → 19 février 2027
- → 19 mars 2027
- → 16 avril 2027
- → 21 mai 2027
- → 18 juin 2027.

Ce projet est porté conjointement par la Croix-Rouge Attert/Martelange/Fauvillers, les CPAS et les Plans de Cohésion Sociale (PCS) des 3 communes. Ensemble, ces partenaires souhaitent développer une initiative accessible à tous, favorisant les échanges, la solidarité et le vivre-ensemble.

Les habitants des trois communes sont chaleureusement invités à venir découvrir ce nouveau rendez-vous, que ce soit pour partager un repas, faire connaissance avec d'autres personnes ou simplement passer un agréable moment. Parce que, autour d'un bol de soupe, ce sont souvent les plus belles rencontres qui commencent.



Belle ambiance pour la 26e coupe de la Vallée

Lancée en juillet 1999 à Ell, la Coupe de la Vallée réunit chaque année les six clubs de football des communes d'Attert, Ell, Beckerich, Préizerdaul, Rambrouch et Redange pour un tournoi amical.

Organisé à tour de rôle par l'un des clubs de la vallée de l'Attert, l'évènement a fait étape les 11 et 12 juillet derniers à Beckerich sur le terrain du FC Biekerech.

Après une première journée de phase de poules, les équipes se sont affrontées amicalement le dimanche pour déterminer le classement final.

Alors que le club de Nothomb-Post a dominé la compétition ces dernières années, cette édition a offert un nouveau duel au sommet : les clubs de Préizerdaul-Réiden et de Ell se sont en effet disputé la première place.

RÉSULTATS

Pour les 5e et 6e places :
FC Perlé – SC Tontelange
4-1

Pour les 3e et 4e places :
A.S Nothomb-Post - FC Biekerech
3-0

Pour les 1ère et 2e places :
FC Préizerdaul-Réiden- SC Ell
4-0

CLASSEMENT FINAL À L'ISSUE DES RENCONTRES

6. SC Tontelange
5. FC Perlé
4. FC Biekerech
3. AS Nothomb-Post
2. SC Ell
1. FC Préizerdaul-Réiden













REMISE DES COUPES

Les coupes ont été remises par les représentants des communes présents

- Thierry Lagoda, bourgmestre, Patrick Wampach, échevin et Séverin Boonen, conseiller de Beckerich
- Henri Rasqué, bourgmestre, Kim Müller, échevin et Steve Gereke, conseiller de la commune Ell
- David Maenhaut, échevin et Benoit Tassigny, conseiller d'Attert
- Mike Bolmer, échevin et Tom Wanderscheid, conseiller de Rambrouch
- Vincenzo Colamonaco, conseiller de Préizerdaul
- Henri Gerekens, bourgmestre et Romain Reding, conseiller de Redange





La prochaine édition aura lieu sur le terrain du FC Perlé situé dans la commune de Rambrouch.

Ce tournoi a bénéficié du soutien financier des communes d'Attert, Beckerich, Ell, Préizerdaul, Rambrouch et Redange et a pu compter sur le soutien administratif du Parc naturel de la Vallée de l'Attert qui assure l'animation de la collaboration transfrontalière.

Un nouveau concert à l'espace culturel d'Attert



Après un premier concert qui avait rencontré un succès retentissant en février dernier, la Commission Culturelle d'Attert ASBL est heureuse de vous proposer un nouveau rendez-vous musical dans l'ancienne église Saint-Etienne à Attert.

Le vendredi 4 décembre 2026 à 20 heures, le duo « *FUEGO del TANGO* » mettra à l'honneur les musiques argentines à travers le charme et la magie de ses intruments les plus représentatifs. **Nous aurons la chance d'écouter un concert de bandonéon et piano.**

Au bandonéon, Daniel Gruselle. Accordéoniste classique de formation, diplômé des Conservatoires Royaux Supérieurs de Bruxelles et de Mons avec grande distinction, il a joué avec des formations de premier plan en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, en Allemagne et en France – dont l'Orchestre National de Metz et le Dresden Philarmonie Chamber Orchestra. Depuis 1997, il enseigne au Conservatoire d'Esch-sur-Alzette.

Au piano, Lina Druart. Pianiste accompagnatrice belge, Lina Druart est diplômée des Conservatoires Royaux Supérieurs de Bruxelles et de Mons. Elle accompagne aussi bien des jeunes musiciens prometteurs que des artistes professionnels reconnus. Elle se produit régulièrement au sein de diverses formations de musique de chambre et a collaboré à la création d'une œuvre avec l'Orchestre de Chambre du Luxembourg.

Grâce à ce duo (https ://fuegodel-tango.com/), nous explorerons le tango argentin sous plusieurs de ses formes : le Tango, la Milonga, la Valse argentine et la Chacarera. Un voyage musical au cœur des rythmes et des traditions argentines mais toujours fidèle au tango Nuevo d'Astor Piazzolla.

Le 4 décembre 2026, à 20 heures, laissez-vous emporter dans un voyage musical émotionnel, une musique empreinte de joie et de souffrance, de force et de mélancolie, de passion et de rage.



CONTACTS

contact@cultureattert.be
P.A.F 15 €/personne
Pas de prévente.

Gand, l'échappée culturelle entre art et histoire
Week-end des 9 et 10 janvier 2027

Grâce à la Commission Culturelle d'Attert, évadez-vous le temps d'un week-end magique les 9 et 10 janvier 2027 à Gand, la perle secrète de la Flandre, où l'histoire millénaire rencontre l'effervescence créative d'une ville moderne. **Laissez-vous vous envoûter par l'ambiance unique de cette cité piétonne !**

Votre séjour débutera par une promenade guidée au fil de l'eau, à travers les ruelles pavées du coeur historique. Mené par un guide passionné, vous admirerez les célèbres quais du Graslei et du Korenlei, témoins de **la grandeur médiévale de la ville,** tout en découvrant les secrets bien gardés et les anecdotes locales qui font le charme de Gand.

Les amateurs d'art et d'histoire seront comblés par un accès privilégié aux plus grands trésors gantois. Vous pousserez les portes de la majestueuse cathédrale Saint-Bavon pour contempler l'un des plus grands chefs-d'oeuvre de la peinture mondiale : **L'Adoration de l'Agneau mystique des frères Van Eyck.** Votre voyage dans le temps se poursuivra au Château des Comtes, une forteresse médiévale impressionnante restée intacte en plein centre-ville.

Le week-end fera également la part belle à la **culture contemporaine et classique grâce à la visite de musées de renommée internationale.** Que vous soyez fasciné par les maîtres anciens au Musée des Beaux-Arts (MSK) ou inspiré par le design d'avant-garde au Design Museum Gent, chaque étape enrichira votre regard. Nous ne manquerons pas de nous laisser enchanter lors d'une visite de l'exposition retrospective consacrée à la peintre Jenny Montigny.

Entre deux visites, vous profiterez de la douceur de vivre gantoise, de ses places animées, de ses artisans chocolatiers et de ses illuminations nocturnes féeriques qui métamorphosent la ville à la tombée de la nuit. Offrez-vous une parenthèse culturelle inoubliable, à la fois ressourçante et spectaculaire.

Le voyage se fera en car avec un départ le 9 janvier 2027 à 6h45 depuis l'Administration communale d'Attert.

Le prix de ce voyage en car s'élève à 275 euros en chambre double avec petit-déjeuner (supplément chambre individuelle : 50 euros). Les repas ne sont pas inclus dans ce prix.

Pour toutes informations complémentaires quant au détail des visites, merci de contacter Emmanuel Grégoire au 0497/03.75.69

Le nombre de places disponibles s'élève à 50.

INSCIPTIONS

contact@cultureattert.be
en mentionnant :
NOM(S), Prénom(S)
Type de chambre demandée
et le numéro de GSM.
double lit unique
ou double deux lits – single
Numéro de contact GSM



PAIEMENT

Merci de verser la somme de **275 euros** (par personne en chambre double) ou de **325 euros** (par personne en chambre simple) sur le compte IBAN **BE88 7320 8922 9341** de la Commission Culturelle d'Attert ASBL (Voie de la liberté 126 à 6717 Attert) en indiquant en communication vos NOM(S) et Prénom(s).

Découverte littéraire avec Christiane Peter



Christiane Peter habite Lottert. Après 12 années à l'étranger, elle reprend, en 1990, la direction pédagogique de l'école Pro Linguis de Thiaumont et s'intéresse à la vie ainsi qu'à l'histoire des anciens habitants de la vallée de l'Attert.

Son prochain roman raconte la lutte des serfs du domaine de Thiaumont pour obtenir leur affranchissement.

Ce livre sera vendu pour aider à la sauvegarde du vieux tilleul du village, un arbre remarquable planté sous Ermesinde.

LE TILLEUL DE THIAUMONT

Compagnon de notre clocher où l'on vient en quête de divin,
Arbre remarquable parfumant en été l'air de notre jardin,

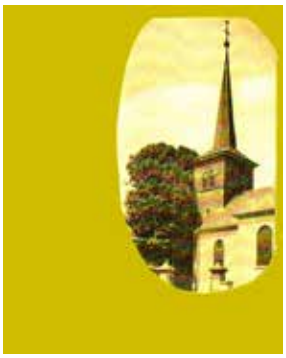
Cadeau de la nature dont les fleurs apaisent nos angoisses,
Ancêtre sept fois centenaire, doyen respecté de notre paroisse,

Confident portant dans sa chair maints serments d'amoureux,
Tilleul des plaids, d'un besoin de justice vestige moyenâgeux,

Refuge pour certains à l'heure de l'homélie,
Témoin de nos joies, de nos larmes, de nos cérémonies…

De de notre rêve d'éternité le dépositaire,
deviendras-tu millénaire ?

Christiane Peter



De Mémoire de Tilleul

Roman

« Planté sous Dame Ermesinde, j'ai poussé à l'ombre d'un clocher. Mon rêve était de m'élever à hauteur de son coq, d'en faire un ami et de voir par-delà l'horizon.

Après sept cent cinquante printemps, mes copines les abeilles se font rares, les fidèles du dimanche inexistants. De rêve, la vue de l'horizon est devenue cauchemar. Partout, ce ne sont que tornades, feux de forêts, inondations.

Récemment amputé par le puissant souffle de la tempête Benjamin, je souffre dans ma chair. Témoin en ce siècle de la révolte de la nature, je me souviens de celles des hommes, de leur complainte et prête l'oreille aux revenants dont les tombes recouvrent mes racines. »

Ce récit romancé qui s'inspire de faits historiques raconte la lutte des serfs d'un domaine du Sud-Luxembourg pour obtenir leur affranchissement.

De mémoire de tilleul,
sera disponible au
SERVICE DU LIVRE LUXEMBOURGEOIS
084/31.34.78
sllprovince.luxembourg.be

Vous êtes écrivain ou auteur, résidez ou avez résidé à Attert, et désirez voir vos ouvrages mis en avant dans notre bulletin communal ?

N'hésitez pas à contacter
Louana Marson, Service Culture,
luana.marson@attert.be

À VOS AGENDAS !

Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues.

N'hésitez pas à contacter votre administration communale pour tout renseignement complémentaire
063/24.27.70
administration@attert.be

OCTOBRE 2026

JEUDI 1 AU MERCREDI 21 OCTOBRE 2026

En partenariat avec le GAL Arelerland

Assiettons-nous
Un festival pour réfléchir de façon ludique, collective et participative à notre environnement et à notre alimentation
Retrouvez le programme complet du festival sur le site internet de la Maison de la culture d'Arlon
Lieu : le festival est itinérant
Renseignements et inscriptions : disponibles sur le site internet de la Maison de la culture d'Arlon

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026 À PARTIR DE 18H00

Carré asbl

Soirée bières spéciales
Soirée conviviale avec bières spéciales et jeux de café (fléchettes, kicker, etc.)
En partenariat avec Jayandra ASBL
Lieu : Salle du Carré à Post
Renseignements : F. Vandermeeren - carrepost@gmail.com

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026 DE 9H À 12H

Repair Café Attert

Ne jetez plus vos appareils en panne ou vos vêtements abîmés ! Venez les réparer gratuitement aux côtés de nos bénévoles passionnés autour d'une tasse de café.
Lieu : Au Village 1 - 6717 Tontelange (Enova)
Renseignements :
Aurélia Roemers - repaircafeattert@gmail.com

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026 DE 9H À 16H

Accueil Temps Libre

Journée Place aux Enfants
Lieu : Tontelange
Renseignements : marie-elisa.thieltgen@attert.be

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026 À 20H

Club des jeunes de Post

Bal Miteux
S'il vous avait manqué en 2025, nous revenons plus forts et motivés que jamais pour l'édition 2026 du Bal Miteux ! ! On espère vous voir nombreux
Entrée : 5€
Lieu : Club des jeunes à Post
Renseignements : cjdpost6717@gmail.com





DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

Carré asbl

Repas de la Saint-Michel
Informations complémentaires à suivre
En partenariat avec Jayandra ASBL
Lieu : Salle du Carré à Post
Renseignements : F. Vandermeeren
carrepost@gmail.com

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 DÈS 19H30

Tennis Club Val d'Attert

Soirée jeux de société
Soirée pour se détendre en s'amusant, ou se triturer les méninges, le tout dans une ambiance familiale. Entrée libre à partir de 19h30. Snacking sucré et salé et boissons disponibles sur place.
Lieu : Club-house du TCVA
Renseignements :
Loïc WILDSCHUTZ - 0496/854457 - tcvattert@gmail.com

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026 DÈS 20H30

Les trois arbres

La naissance des oiseaux — Chœur Anhemana
Concert voix de femmes, un moment vibrant et intimiste où les harmonies prennent de la hauteur. Prix : au chapeau
Avant le spectacle, pour celles et ceux qui le souhaitent, repas convivial de lasagnes maison de 18h45 à 20h au prix de 10 € (à réserver)
Lieu : Les trois arbres, montée du Panorama Parette
Renseignements : ecolieulestroisarbres@gmail.com

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 DÈS 9H

Ladies Circle Arlon

Lady trail
Participez à notre Lady Trail avec des parcours de 8, 15 ou 21 km, ainsi qu'une course pour les enfants. Une garderie est également organisée pour permettre aux parents de profiter pleinement de l'événement !
Lieu : Hall sportif Um Bruch à Tontelange
Renseignements : LC27trail@gmail.com

MARDI 13 OCTOBRE 2026 DE 14H À 17H

Conseil Communal Consultatif des Aînés

Bingo
Les rencontres du mardi : moments de convivialité et d'échange, thèmes variables
Lieu : Maison du village de Lischert

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026

Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange

Soirée à 1€
Venez vous délecter de boissons à prix cassés ! Retrouvez les informations pratiques sur notre événement Facebook !
Lieu : local du Patro Desmond Tutu à Tontelange
Renseignements : Luana Marson
metzert-tontelange@patro.be

MERCREDI 21 OCTOBRE 2026

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Conférence : les abeilles sauvages
Partez à la rencontre des abeilles sauvages et découvrez leur diversité, leur rôle essentiel dans nos écosystèmes et les gestes simples pour mieux les protéger. Une conférence passionnante, donnée par les chercheurs de l'UMONS, pour mieux connaître ces précieuses alliées de la biodiversité.
Gratuit
Lieu : Salle Robert Schuman à l'administration communale
Inscription : par téléphone ou via QR code

VENDREDI 23 OCTOBRE 2026

Le Cothurne – Attert

Blind Test
Ambiance de folie version HIPPIE pour un BLIND TEST animé par Pascal Michel. 40€ par équipe, maximum 6 personnes
Lieu : Le Cothurne ASBL - Voie de la Liberté, 113 6717 Attert
Renseignements et inscriptions :
GERARD Raphaël
raphaelgerard1978@gmail.com - 0495/53.01.68

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026 À 20H

Royale Concordia Heinstert

Concert d'automne
Concert de la société de musique de Heinstert suivi du concert de la Société Royale Philharmonique de Saint-Mard
Lieu : Salle Concordia, rue des Prés, 248 à 6717 Heinstert
Renseignements :
Joëlle Zeippen - concordiaheinstert@gmail.com

LUNDI 26 AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

Bad'Attert

Stage Toussaint
Découverte du badminton pour les plus jeunes (6-12 ans) et stage de préparation à la compétition pour des joueurs déjà pratiquants en club (10-16 ans). Les informations d'inscriptions arriveront sur la page Facebook du club (badminton Attert).
Lieu : Hall sportif Um Bruch à Tontelange
Renseignements : badattert@gmail.com

MARDI 27 OCTOBRE 2026

Conseil Communal Consultatif des Aînés

Repas des aînés
Lieu : Salle le Cothurne à Attert
Renseignements :
helene.kergenmeyer@attert.be – 063/50.01.04

VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

Club des jeunes de Post

Halloween à Post
Enfile ton costume le plus effrayant et viens parcourir les rues de Post à la recherche de bonbons !
Des bonbons ou un sort ? À toi de jouer !
Lieu : Salle du Club des Jeunes à Post
Renseignements : cjdpost6717@gmail.com

VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange

Halloween à Metzert
Le Patro Desmond Tutu organise son annuel tour d'Halloween à Metzert. Alors sortez votre déguisement le plus terrifiant, ramenez votre petit panier et allons effrayer les habitants de Metzert !
Lieu : Ecole de Metzert
Renseignements :
Nathan Lichtfous – metzert-tontelange@patro.be

SAMEDI 31 OCTOBRE 2026 DÈS 18H

Tilleul Heinstert

Halloween
Cortège dès 18h00 et partage des trésors au bar du Tilleul
Lieu : salle Le Tilleul Heinstert
Renseignements : tilleul.asbl@yahoo.fr

SAMEDI 31 OCTOBRE 2026

CDJ Lottert

Halloween
Le Club Des Jeunes de Lottert vous invite à la chasse aux bonbons. Habillez-vous avec votre costume le plus terrifiant et venez récolter le plus de bonbons possible avec nous ! Nous vous attendons ensuite à notre soirée d'Halloween.
Lieu : Cimetière de Lottert
Renseignements : Louis Rossi - cdj.lottert@gmail.com

NOVEMBRE 2026

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026 DE 9H À 12H

Repair Café Attert

Offrez une seconde vie à vos objets du quotidien grâce aux outils et à l'expertise de nos réparateurs bénévoles. Ensemble, évitons le gaspillage dans une ambiance chaleureuse.
Lieu : Au Village 1 - 6717 Tontelange (Enova)
Renseignements : Aurélia Roemers
repaircafeattert@gmail.com

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026 À 18H30

Fifty-One Club Haute-Semois

Rencontre internationale d'improvisation théâtrale
Le Fifty-One Club Haute-Semois vous invite à une rencontre internationale d'improvisation théâtrale.
Ouverture des portes à 18h30. Show à 19h30
Au programme : L'Habérézina (Habay-la-Neuve), la Fédération Luxembourgeoise d'Improvisation et Les Traits d'Union (Paris) vous donne RDV pour une soirée de créations spontanées entre Belgique, Luxembourg et France
Petite restauration et bar à trappistes. Les bénéfices soutiendront des associations locales d'aide aux personnes défavorisées
Lieu : Le Cothurne à Attert
Renseignements :
event.fiftyone.hs@gmail.com - +32 460 96 39 62

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026 DÈS 11H

Cercle Culture et Loisirs de Tontelange

Fête de la Saint-Hubert
Annuelle fête paroissiale avec messe animée par les sonneurs de trompes de chasse du Royal Forêt St-Hubert suivie de la bénédiction des animaux vers midi
Lieu : Tontelange
Renseignement : Jean-Luc Bodeux - 0496/47.19.74

MARDI 10 NOVEMBRE 2026 DE 14H À 17H

Conseil Communal Consultatif des Aînés

Scrabble et confection de paniers en crochet
Les rencontres du mardi : moments de convivialité et d'échange, thèmes variables
Lieu : Salle La Fontaine à Nobressart
Renseignements :
helene.kergenmeyer@attert.be - 063/50.01.04

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026 DÈS 20H

Chœur du Val d'Attert

Concert 35 ans « A Travers Chants »
Chœur A Travers Chants et intermèdes instrumentaux
Lieu : Eglise d'Habay-La-Neuve
Renseignements : Marie-France Collot – 063 23 36 59

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026 À 12H15

Sabaidi-Enfants du Monde asbl

Spectacle de Cabaret - Chansons
Animé par "Les Créatures de Rêves" qui chantent pour une école à Kindu en RDC. Ces artistes bien de chez nous ont décidé, une fois encore, de monter sur les planches pour présenter un cabaret-chansons original et bien ficelé ! Il s'intitule » Le Monde Demain ».
Ce groupe d'une dizaine de chanteurs travaillent sous la houlette de Damien Hurdebise et sont accompagnés au piano par François Levaque, gages d'un spectacle haut en couleurs
PAF : 15
Lieu : Salle « Le Foyer Ardent » à Schockville
Renseignements et inscription :
francis.lepere@yahoo.fr – 0478/73.75.10

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 À 19H30

Groupe Animation Lottert

Souper Vins-Fromages
Dégustation du Beaujolais Nouveau
Lieu : WeierPark de Lottert (Rue de la Brasserie, 510)
Renseignements :
Groupe Animation Lottert - gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 DÈS 11H00

Royale Concordia Heinstert

Sainte-Cécile 2026
Concert de la société de musique de Heinstert à l'église de Heinstert suivi du repas de la Sainte-Cécile
Lieu : Salle Concordia, rue des Prés, 248 à 6717 Heinstert
Renseignements :
Joëlle Zeippen - concordiaheinstert@gmail.com

LUNDI 23 NOVEMBRE 2026 DÈS 19H30

Groupe Animation Lottert

Souper vins-fromages
Dégustation du Beaujolais Nouveau
Lieu : WeierPark de Lottert (Rue de la Brasserie, 510)
Renseignements : gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026

Par Naturel de la Vallée de l'Attert

Projection : Fils de débardeur
Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre, projection du documentaire Fils de débardeur, en présence de son réalisateur Didier Nechelput. À la rencontre de Jean-Claude Louis et de Walter, son fidèle cheval de trait, ce film sensible rend hommage à un savoir-faire ancestral aujourd'hui menacé de disparition.
Gratuit
Lieu : Salle Robert Schuman à l'administration communale
Inscription : par téléphone ou via QR code

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026 DÈS 18H

Harmonie Royale Aurora de Thiaumont

Célébration de la Sainte-Cécile
À l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Harmonie Royale Aurore de Thiaumont donnera un concert en l'église de Thiaumont à partir de 18h00. Le concert sera suivi du traditionnel banquet à la salle L'Aurore de Thiaumont.
Lieu : Église de Thiaumont, puis salle L'Aurore de Thiaumont
Renseignements : Christelle Schrobiltgen
aurore.thiaumont@gmail.com - 00352 671 220105

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026 DÈS 20H30

Les trois arbres

Concert des fantastiques Cool and the Gang pour une soirée pleine d'énergie !
Avant le spectacle, pour celles et ceux qui le souhaitent, repas convivial de boulets à la liégeoise de 18h45 à 20h au prix de 10 € (à réserver)
Lieu : les trois arbres, montée du Panorama Parette
Renseignements : ecolieulestroisarbres@gmail.com

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026

CDJ Heinstert

Soirée bière et péket à 1€
Renseignements : cdjheinstert@gmail.com

DÉCEMBRE 2026

JEUDI 3 AU DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2026

CDJ Heinstert

Saint-Nicolas dans les rues du village
Renseignements : cdjheinstert@gmail.com

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2026 DÈS 20H

ASBL Commission Culturelle d'Attert

Concert : le duo de FUEGO del TANGO
L'ASBL Commission Culturelle d'Attert vous présente un duo composé de Daniel Gruselle au Bandonéon et Lina Druart au Piano pour une exploration du tango argentin sous plusieurs formes.
Lieu : Eglise Saint-Etienne d'Attert
Renseignements : mail et contact à préciser (en attente de leur part)

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026 DE 9H À 12H

Repair Café Attert

Apportez vos objets abîmés ou en panne pour les remettre en état avec l'aide de nos bricoleurs bénévoles. Une belle occasion d'apprendre à réparer plutôt que de jeter.
Lieu : Au Village 1 - 6717 Tontelange (Enova)
Renseignements :
Aurélia Roemers - repaircafeattert@gmail.com

MARDI 8 DÉCEMBRE 2026 DE 14H À 17H

Conseil Communal Consultatif des Aînés

Montage floral et ambiance de fin d'année
Les rencontres du mardi : moments de convivialité et d'échange, thèmes variables
Lieu : Salle Saints Côme et Damien à Metzert
Renseignements :
helene.kergenmeyer@attert.be - 063/50.01.04

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2026

Par Naturel de la Vallée de l'Attert

Projection : Festival International Nature Namur
Projection d'une sélection de courts métrages inspirants, célébrant la nature, la biodiversité et le monde qui nous entoure.
Gratuit
Lieu : Salle Robert Schuman à l'administration communale
Inscription : par téléphone ou via QR code

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2026 DE 15H À 17H

Unité Pastorale du Val d'Attert

Noël créatif et participatif
L'Unité Pastorale du Val d'Attert vous invite les rejoindre pour un atelier de Noël créatif et participatif, au cours duquel nous créerons ensemble une crèche 3D en papier, et une fresque à St François d'Assise. Nos créations seront exposées à l'église de Nobressart lors des célébrations de fin d'année.
Lieu : Eglise de Nobressart
Inscription obligatoire : ann.thonner@skynet.be / 0470.888.768

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2026 DÈS 18H00

Royale Concordia Heinstert

Apéro d'hiver – Am Keller
Lieu : Salle Concordia, rue des Prés, 248 à 6717 Heinstert
Renseignements :
Anne Thiéry - concordiaheinstert@gmail.com

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2026 DE 15H À 17H

Unité Pastorale du Val d'Attert

Reportage photo : Noël dans la vallée
L'Unité Pastorale du Val d'Attert vous invite les rejoindre pour un atelier reportage photo de Noël : venez nous rejoindre pour collaborer à la réalisation d'un reportage photo sur l'ambiance de Noël dans notre vallée. Le départ se fera à l'église de Nobressart.
Lieu : Eglise de Nobressart
Inscription obligatoire : ann.thonner@skynet.be / 0470.888.768

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE 2026 DE 10H À 18H

Royale Concordia Heinstert

6ème Marché de Noël
Marché de Noël avec artisans et produits de bouche
Lieu : Salle Concordia, rue des Prés, 248 à 6717 Heinstert
Renseignements :
Anne Thiéry - concordiaheinstert@gmail.com

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2026

Foyer Ardent Schockville

Parade lumineuse
Défilé de tracteurs illuminés dans les rues des villages de la commune
Renseignements : Foyerardent-schockville@hotmail.com

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2026 DÈS 17H00

CDJ Heinstert

Bière de Noël
Renseignements : cdjheinstert@gmail.com

JANVIER 2027

SAMEDI 9 JANVIER 2027

Cerfs Volants Ultimate Frisbee

L'amicale
Matchs de démonstration Ultimate Frisbee + moment de club festif
Lieu : Hall Sportif Um Bruch à Tontelange
Renseignements : Alexis Cornant – 0470/69.24.88

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JANVIER 2027

ASBL Commission Culturelle d'Attert

Voyage culturel à Gand

Gand, la perle secrète de la Flandre, où l'histoire millénaire rencontre l'effervescence créative d'une ville moderne
Lieu : Départ en car depuis le parking de la Commune à 06 :45
Renseignements et inscriptions : mail et contact à préciser (en attente de leur part)

SAMEDI 16 JANVIER 2027 DÈS 13H

Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange

Ramassage des sapins de Noël
Le Patro Desmond Tutu vous propose de récupérer vos sapins pour alimenter son Grand Feu ! Les villages concernés par le ramassage seront précisés prochainement. Pour connaître les modalités et ne rien manquer, suivez la page Facebook du Patro Desmond Tutu de Metzert-Tontelange. Merci pour votre participation !
Renseignements :
Luana Marson – metzert-tontelange@patro.be

SAMEDI 19 JANVIER 2027 À 20H

SAMEDI 23 JANVIER 2027 À 20H

DIMANCHE 24 JANVIER 2027 À 15H

Le Cothurne

Pièce de théâtre « Quel chantier ! »

Pièce de théâtre de Jean-Paul Cantineaux
Pas de réservation
Lieu : Salle du Cothurne Voie de la Liberté 113 à Attert

SAMEDI 30 JANVIER 2027 DÈS 20H30

Les trois arbres

Les divas de l'opéra
Un spectacle mêlant humour et chant, porté par des voix puissantes et un esprit léger.
Lieu : les trois arbres, montée du Panorama Parette
Renseignements : ecolieulestroisarbres@gmail.com



COMMUNE D'ATTERT

Au coeur de la vallée

Administration Communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.70
administration@attert.be
www.attert.be
Commune d'Attert-Gemeng Atert

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 8h30 à 11h45
Mardi	de 8h30 à 11h45
Mercredi	de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30
Jeudi	de 8h30 à 11h45
Vendredi	de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30

La Chemisière de la Vallée

Centre de repassage – Atelier couture retouches gérée par le CPAS d'Attert
Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT
063/41.12.88
cpas@attert.be

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	de 8h15 à 13h15
Mardi	de 8h15 à 12h15
Mercredi	de 13h00 à 20h00
Vendred	de 13h00 à 19h00
Samedi	de 9h00 à 12h00

VENTE DE SACS POUBELLE

Bureau de la Poste

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATTERT
022/01.23.45

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 9h30 à 12h00
Mardi	de 9h30 à 12h00
Mercredi	de 10h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00
Jeudi	de 9h30 à 12h00
Vendredi	de 9h30 à 12h00

Police communale

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/44.01.90
zp.arlon.attert@police.belgium.eu

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 9h à 12h
Mardi	sur rendez-vous
Mercredi	sur rendez-vous
Jeudi	sur rendez-vous
Vendredi	13h30 à 16h30

Sauf circonstances spéciales

A.L.E.

Agence Locale pour l'Emploi
Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.87
0476/94.21.43
ale@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Permanence téléphonique
tous les matins de 9h à 12h

Enseignement communal

HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART
Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Heinstert : 063/22.12.20
Thiaumont : 063/57.73.50
Nobressart : 063/22.59.38

METZERT – TONTELANGE
Mme PAQUAY Maud
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Metzert : 063/21.66.74
Tontelange : 063/22.50.61

NOTHOMB – ENOVA
Mme GRAISSE Julie
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Nothomb : 063/21.71.84
Enova : 063/22.42.14

ATTERT
Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATTERT
063/23.42.26

Recyparc

Route Attert-Schadeck à 6717 ATTERT
063/23.62.45

HORAIRE D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 10h30 à 18h00
Samedi de 9h00 à 18h00
Fermeture tous les lundis

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale
Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
063/22.54.18
cpas@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC

DU LUNDI AU VENDREDI
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
(sauf mercredi : 16h00)

PERMANENCES SOCIALES :

Lundi – Mardi – Jeudi
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30
Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00
BOUVY Maëlle (assistante sociale) :
maelle.bouvy@attert.be
LAFONTAINE Zélie (assistante sociale) : zelie.lafontaine@attert.be

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/22.78.55
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

BUREAUX ACCESSIBLES

du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Le vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

ONE Attert (services gratuits)

> Rencontre pendant la grossesse
> Visites à domicile après la naissance
> Consultations médicales 1x/mois
> Dépistage visuel après 18 mois
> Activité collective

POUR TOUTE INFO OU RDV :

CHERRY Noémie
0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be

Le bulletin est téléchargeable sur le site internet de l'Administration communale – www.attert.be

reka print
MIX Papier FSC FSC® C004990